

ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DES JEUNES MUSICIENS

Procès-verbal de l'assemblée générale des délégués du samedi 31 octobre 1998 à Misery

1. Ouverture de l'assemblée

Avant l'ouverture de l'assemblée, M. Jean-Marc Oberson, président, demande s'il n'y a aucune opposition à l'enregistrement sur cassette des discussions, ceci afin de faciliter le travail du secrétaire. Cela n'engendre aucun refus.

Après les salutations d'usage et l'énoncé des personnes et des sociétés excusées, M. Oberson, poursuit par le point 2 du tractanda.

2. Appel des sociétés et désignation des scrutateurs

65 sociétés sur 78 sont présentes,
4 sociétés sont excusées (Charmey, Neyruz, Autigny et La Tour-de-Trême)
9 sociétés sont absentes.

Sur 130 cartes de vote, la majorité requise est donc de 66.

Cinq délégués sont nommés scrutateurs.

3. Production de la Société de musique La Lyre Paroissiale de Courtion

Entre les différents morceaux de musique, la parole est donnée à M. Jean-Daniel Andrey, syndic de Misery-Courtion.

4. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée à Marly

Etant donné qu'il n'y a aucune remarque, le procès-verbal envoyé avec les convocations à toutes les sociétés est approuvé sans commentaire.

5. Rapport du président

C'est une très grande joie et un plaisir pour moi que de vous présenter à Misery mon deuxième rapport en tant que président de cette association et ainsi celui de la moitié du mandat que vous m'avez confié à la Tour-de-Trême.

La première année fût celle de la découverte et de la prise en main, la deuxième, celle du travail, des premières satisfactions, mais aussi des désillusions. En effet, les objectifs que je vous avais présentés étant de loin atteints lors de notre dernière rencontre, j'ai pu durant cette année, aidé de mon comité et de la commission de musique, réaliser la quasi-totalité de ces objectifs.

Et pour y arriver, la saison 1997-1998 fut bien chargée :

Tout d'abord, le 20^{ème} camp musical cantonal qui s'est tenu du 14 au 17 avril dernier à Romont : commune que nous avons honoré lors de notre dernière assemblée. En effet cela fait bien des années que notre association a la chance de pouvoir compter sur un partenariat qui nous assure, en principe, la mise à disposition des locaux nécessaires à l'enseignement et au logement

Le camp cantonal 98 a repris, dans sa conception fondamentale, la structure bipartite adoptée depuis 1994 : création de deux formations instrumentales autonomes d'environ 90 jeunes chacune et travaillant un programme musical différent (Dal Segno et Da Capo); mise en place d'ateliers musicaux sur 2 demi-journées (exposé de la percussion par Monsieur Claude Bussard; écoute dirigée par Monsieur Henri Baeriswyl, professeur au conservatoire de Fribourg; et visite du Musée Jean Tinguely et Nicky de St-Phales à Fribourg).

Outre le formidable concert donné le mercredi soir par l'ensemble de percussion Xylopholie sous la direction de Louis-Alexandre Overmey, ce 20^{ème} camp a été marqué de la présence d'un jeune chef invité, en la personne de M. Carlo Balmelli, directeur de l'Orchestre à vent de la Suisse italienne et du BrassBand Oberland Bernois.

Lors de ce 20ème camp, le comité et la commission de musique ont voulu marquer cet anniversaire avec plusieurs nouveautés et même cadeaux :

- Choix de plusieurs films lors de la séance cinéma du mardi soir.
- Remise à tous les participants d'un t-shirt pour le concert final.
- On ne peut passer à côté d'un inoubliable gâteau lors du dernier repas de midi, merci Georgette.....

Comme souvenir du 20^{ème}, chaque musiciens et musiciennes ont reçu un CD du concert final et un album photos contenant les hauts faits de cette semaine. Et comme dernier cadeau, acceptation record du nombre de jeunes, je tiens à le signaler. Je remercie encore une fois Georgette, notre chef de cuisine qui relevé le défi de nourrir 184 jeunes pendant 4 jours.

Pour terminer ce chapitre du camp musical, j'aimerais remercier de tout cœur les quelque 40 personnes bénévoles qui se mettent à disposition pour assurer le bon déroulement du camp : les 20 monitrices et moniteurs, les 12 personnes qui composent l'équipe cuisine, ainsi que les 12 surveillants de nuit. A toutes et à tous, un immense MERCI !!!

Deuxième manifestation de l'année écoulée, la 14ème Fête Cantonale des Jeunes Musiciens, les 24, 25 et 26 avril 1998, ici à Misery. Je tiens à remercier très sincèrement le comité pour l'organisation parfaite de cette manifestation et plus spécialement Monsieur Jean-Pierre Equey. Cher Jean-Pierre, le thème du cirque est certainement l'un des plus traité avec la jeunesse, mais la preuve que le choix fût judicieux a été démontrée par les regards sur la magnifique décoration, les sourires à l'apparition d'un clown présidentiel ou non, et l'ambiance magnifique durant tout le week-end et je vous en suis très reconnaissant.

Suite à cette fête, le comité cantonal et la commission de musique sont d'avis qu'il faille modifier notre partenariat avec l'Association fribourgeoise des musiciens vétérans concernant le prix de bonne tenue lors du cortège. En effet, je pense qu'une autre participation peut être trouvée et être ainsi totalement vouée aux buts que nos statuts et règlements se sont fixés. Des démarches ont été entreprises auprès des intéressés, malheureusement la discussion n'a pas pu avoir lieu avant notre assemblée. Nous vous en donnerons les résultats lors de notre prochaine assemblée.

Depuis notre dernière assemblée annuelle des délégués, le 22 novembre 1997, le comité cantonal et la commission de musique se sont réunis à une vingtaine de reprises. Avec la modification des statuts et du règlement de Fête, mais aussi la création d'un règlement des Rencontres, j'ai pu constater que notre Association a la chance de pouvoir compter sur des personnes compétentes et disponibles. Ces personnes, ce sont vous, chers amis du comité cantonal et de la commission de musique. Je tiens devant cette assemblée à remercier Patric Zbinden, vice-président, Jean-François Rolle, caissier, Pascal Aebischer, secrétaire correspondance, et Olivier Grand, secrétaire interne. J'ai énormément de plaisir à travailler avec vous qui mettez à disposition vos connaissances professionnelles et qualités personnelles au service de la jeunesse qui le mérite tant. Pour la commission de musique, qui accomplit un travail très important lors du camp musical, mes remerciements vont à Hugo Stern, président de la dite commission, Cindy Gothuey, secrétaire, Luc Vonlanthen, Marc Francey, mais également à Nicolas Fragnière et Didier Richard, membres sortants de la commission de musique. Je les remercie tous du sérieux avec lequel ils remplissent leur fonction au service de la jeunesse musicale. Je vous demande de les applaudir.

Suite au travail effectué par notre caissier, Jean-François que je remercie infiniment pour le temps consacré, nous avons inauguré le 1^{er} juillet 1997 notre site Internet avec comme adresse : www.afjm.ch. Ce site est encore en période de rodage et je vous en parlerai dans le point des divers.

Permettez-moi de terminer ce rapide tour d'horizon de nos activités par une partie plus personnelle : Il y a deux années, en reprenant les rênes de l'AFJM, je vous rappelais que notre association devait plutôt porter l'appellation : "Association fribourgeoise francophone des jeunes musiciens..." et bien, chers délégués j'aurai le plaisir de soumettre à l'assemblée l'admission de la première société de langue allemande. Qui sait, est-ce peut-être le premier pas vers l'adhésion de tout le giron de la Singine et même du Lac. Je m'efforcerai d'encourager toutes les sociétés alémaniques à nous rejoindre et ainsi à être une association cantonale représentative de notre canton, dont je suis sûr le bilinguisme est un atout majeur.

Je termine mon rapport en aillant une pensée pour Clément Dénervaud, président de la commission cantonale des tambours, qui nous a quitté au début du mois. Il a dévoué, sa trop courte vie, à la formation des jeunes tambours et moins jeunes de notre canton.

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs les délégués, de tout ce que vous faites dans le quotidien pour les jeunes de vos sociétés et vous encourage à poursuivre cette passion, qui malheureusement, et je n'engage que ma parole, devient de plus en plus la proie de financiers, plutôt que de musiciens. Merci de votre attention.

6. Rapport du président de la commission musicale

Lorsqu'on lit effectivement le tractanda de cette honorable assemblée, on trouve au point 6 «Rapport du Président de la commission de musique».

Et bien ! Pour ma part (et puisque je suis manifestement le principal concerné), je trouve cet en-tête un petit peu grandiloquent. J'aurais préféré, si j'avais osé faire fi du protocole, «le mot du Président de la commission de

musique» ou bien même «le petit mot du Président de la commission de musique». Mais ne soyons pas trop minimaliste, bref cette année, pas de rapport !!! mais quelques mots quand même.

Quelques mots au sujet de la motivation, notre motivation. Vous n'êtes pas sans savoir, l'étymologie nous le rappelle, la motivation est le moteur de toute activité humaine, c'est ce qui nous permet d'accomplir des tâches parfois pénibles ou ingrates avec le sourire aux lèvres (ou presque) parce que l'on a, bien en vue, un objectif, une cause noble. Nous en avons deux : les jeunes primo et la musique primo aussi ! Ma motivation prend sa source dans les visages souriants de nos adolescents pendant le camp, dans l'émotion que l'on peut lire parfois sur ces mêmes visages dans un moment privilégié du concert final ou l'intensité du message musical et humain prend le pas sur la perfection purement technique et artificielle. Elle puise aussi sa source dans la gratitude qui nous est adressée : la vôtre qui nous touche toujours, celle des jeunes qu'il faut parfois savoir décrypter, ce n'est pas toujours une gratitude verbale... Les mercis sont plus rares qu'autrefois, mais moins automatiques et peut-être plus sincères, ce qui est rare et beau, et cher.

Je trouve enfin ma motivation dans la collaboration étroite avec mes collègues de la commission de musique et du comité qui sont, pour prendre un raccourci, davantage des amis que des collègues (merci à eux), dans la collaboration avec nos solistes, chefs, compositeurs et ensembles invités, souvent prestigieux, mais toujours simples, accessibles et talentueux.

En bref, je vous souhaite de trouver autant de joie et de satisfaction que moi dans vos activités avec et pour les jeunes musiciens.

Merci pour votre aimable attention.

7. Rapport du caissier et de la société vérificatrice des comptes et approbation par l'assemblée

Le caissier, M. Jean-François Rolle nous présente un résumé des comptes de notre association. La nouvelle fortune diminuée de la perte de Fr. 1'539.65 et de l'utilisation de la réserve spéciale Anniversaire de Fr. 4'000.--, s'élève à Fr. 11'737.30. Le caissier porte à notre connaissance un détail des comptes du 20^{ème} camp musical et de fonctionnement de notre association.

Etant donné qu'aucune question n'est posée au caissier, les vérificateurs de la Société de musique La Lyre de Courtion déclarent les comptes exacts et ces derniers sont acceptés par l'assemblée.

8. Révision des statuts

En premier lieu, l'assemblée accepte une entrée en matière sur la révision totale des Statuts de l'AFJM. Etant donné qu'aucun délégué ne fait une demande particulière d'information ou de modifications des statuts envoyés en consultation avec la convocation, ces derniers sont acceptés par l'assemblée.

Ces nouveaux statuts entreront en vigueur le 1^{er} décembre 1998. Les versions signées seront envoyées prochainement aux sociétés membres.

9. Fixation de la cotisation annuelle

Sur proposition du comité cantonal, l'assemblée accepte une cotisation annuelle inchangée à Fr. 20.--.

Selon le nouvel article 11 des statuts (voir ci-dessous), le comité propose à l'assemblée de fixer l'amende à Fr. 20.--. Sur proposition du délégué de Montagny-Cousset et après votation de l'assemblée l'amende est finalement fixée à Fr. 50.--.

Article 11 des statuts entrés en vigueur le 1^{er} décembre 1998

1 Chaque section a l'obligation de se faire représenter à l'assemblée des délégués.

2 Une amende, fixée par l'assemblée des délégués, frappe les sections absentes sans excuse écrite adressée au président de l'AFJM avant l'assemblée.

10. Désignation du lieu de la prochaine assemblée et nomination de la société vérificatrice des comptes

Faisant suite à leur désir d'accueillir notre prochaine assemblée, les délégués remercient la société de Farvagny par acclamation. Comme le veut la tradition, Farvagny devient également la nouvelle société vérificatrice des comptes.

11. 14^{ème} Fête cantonale des Jeunes Musiciens Fribourgeois, à Misery (les 24-25 et 26 avril 1998)

Après les remerciements du comité et de la commission de musique, la parole est cédée à M. Jean-Pierre Equey, président du comité d'organisation.

Après les salutations d'usage, M. Equey fait ressortir certaines conclusions importantes suite à l'organisation de cette fête cantonale. Premièrement, tout en restant acquis à l'idée d'une carte de fête au meilleur marché pour des

jeunes, le prix de Fr. 17.-- ou son affectation devrait être rediscutés (problème réglé dans le nouveau Règlement). Les organisateurs ont été étonnés de voir que certaines sociétés n'ont pas jugé nécessaire de revenir pour le cortège. Le thème du cirque était très heureux et grâce au soleil la fête fut formidable.

En ce qui concerne l'organisation de la 15^{ème} Fête cantonale des Jeunes musiciens en 2000, la société de musique La Gérinia de Marly s'est proposée officiellement. Parole est donnée à M. Pierre Nydegger, président. Les dates seront encore à fixer et la fête se déroulera certainement après sa grande sœur la Fête cantonale des adultes à Estavayer-le-Lac. M. Nydegger remercie les délégués de leur confiance et donne rendez-vous à toutes et tous à Marly.

12. Révision du Règlement de Fête

Comme pour les nouveaux statuts, en premier lieu l'assemblée accepte une entrée en matière sur la révision totale du Règlement de Fête de l'Association fribourgeoise des jeunes musiciens datant du 12.11.1977. Après un bref résumé des modifications, ce nouveau Règlement est accepté par l'assemblée.

13. Admissions, démissions, exclusions

Comme l'année passée, il n'y a bien entendu ni démissions, ni exclusions. Par contre, sur proposition du comité, l'assemblée accepte l'adhésion des cinq sociétés suivantes, ce qui porte le nombre des sociétés affiliées à notre Cantonale à 83 :

- l'Ensemble des jeunes musiciens de St-Antoni
- l'Ensemble Musical des Jeunes de Cottens, Neyruz et Onens
- la Société de musique l'Echo du Lac de Forel-Autavaux-Monbrelloz
- la Campagnarde du Haut-Vully à Lugnorre
- l'Harmonie la Persévérance d'Estavayer-le-Lac

14. Démission au comité et à la commission de musique et élections de membres-adjoints à la commission de musique

Après plus de 4 ans passés au secrétariat du comité, M. Pascal Aebischer nous remet son mandat. Le comité cantonal propose comme remplaçante Mlle Chantal Chassot, habitant Romont. Etant donné qu'il n'y a pas d'autre candidature, cette dernière est acceptée par acclamation.

Au sein de la commission de musique, MM. Nicolas Fragnière et Didier Richard ont démissionné.

Avec l'acceptation des nouveaux statuts, la commission de musiques est complètement restructurée. Le président et le vice-président de la commission de musique feront dorénavant partie du comité cantonal. Le poste de chef technique n'est pas reconduit et ces tâches sont redistribuées parmi les membres de la commission.

Suite à sa présentation par la commission de musique, la candidature de M. Christophe Crausaz de Lossy est acceptée par acclamation.

15. Camp musical 1999

Ce nouveau camp aura lieu du 6 au 9 avril 1999, à Romont, ville d'honneur de notre association. M. Hugo Stern nous brosse en quelques mots le programme de notre prochain camp. Le soliste invité sera M. Claudio Pontiggia, le concert pédagogique du mercredi sera animé par les Marquis de Saxe. Comme atelier : nous aurons une visite des studios de Radio Fribourg, une présentation de grands chefs d'orchestre et la visite d'une maison d'édition. M. Stern informe les délégués des dates et lieux des tests.

En ce qui concerne les inscriptions, M. Stern rappelle aux délégués que les limites d'âge ne peuvent malheureusement pas être interprétées, de peur de créer des précédents.

Jean-Marc Oberson nous rappelle que ce camp bénéficie du soutien financier de la Société cantonale des Musiques fribourgeoises, de l'Association suisse des Musiques, de l'Association des musiciens vétérans fribourgeois, du Département des Affaires culturelles du canton de Fribourg et nous l'espérons à nouveau de la Loterie Romande.

16. Rencontres musicales 1999

M. Guy Dunand, président de la société de musique de Vaulruz donne quelques renseignements sur l'organisation des prochaines rencontres musicales à Vaulruz. L'organisateur a été impressionné par le nombre de préinscriptions : 27 inscrits, dont 6 uniquement pour les jeux. Un des soucis principal est de pouvoir faire se produire chaque ensemble au même endroit. Dans le cadre des Fr. 10.-- de la carte de fête, M. Dunand soumet à l'assemblée un choix de menus.

17. Approbation d'un règlement des rencontres musicales

Comme pour les nouveaux statuts et le nouveau règlement de fête, en premier lieu l'assemblée accepte une entrée en matière sur la révision totale du Règlement des rencontres musicales. Etant donné qu'aucune demande particulière d'éclaircissement n'est faite, le nouveau Règlement des rencontres musicales est accepté par l'assemblée

18. Propositions des membres

Aucune proposition écrite n'a été déposée auprès du comité.

19. Nomination de Membres d'honneur

Le comité cantonal propose 4 nouvelles nominations. Il s'agit de M. Pascal Aebischer, secrétaire sortant, M. Nicolas Fragnière, ancien membre de la commission de musique, Mme Marie-Antoinette Rossier et Mme Betty Clément, fidèles collaboratrices de la cuisine.

Ces quatre personnes sont nommées membres d'honneur de l'AFJM par acclamation.

20. Divers

Suite à l'inauguration de notre page web, et après discussion avec notre caissier responsable Internet, M. Jean-François Rolle, décision est prise de :

- Mettre le site à disposition des comités d'organisation des Fêtes cantonales et des Rencontres musicales.
- Effectuer tous les liens avec les sociétés de l'AFJM possédant une page web.
- Mettre à disposition un espace à toutes les sociétés membres de l'AFJM qui désireraient se présenter par le biais de notre site.

Ce service est gratuit et offert à nos membres. Les sociétés intéressées en feront la demande à M. Rolle.

M. Oberson Le président de l'association profite de ces divers afin de remercier une nouvelle fois très chaleureusement toute l'équipe de cuisine qui officie lors de notre camp.

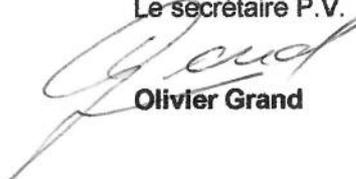
Monsieur Urs Moser, président de l'Association des jeunes Musiciens jurassiens, salue et félicite l'AFJM, tout en soulignant l'importance des échanges intercantonaux.

Monsieur Richard Tarrès salue notre association au nom de la Société cantonale des Musiciens fribourgeois. Il félicite l'AFJM pour son travail, son dynamisme et les nouveautés apportées aux statuts et règlements. Après avoir rappelé aux délégués de payer leur cotisation et de rendre le formulaire de renseignement,

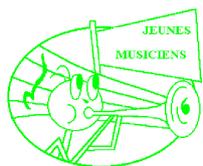
M. Jean-Marc Oberson remercie la commune de Misery-Courtion pour l'agape et clôt cette assemblée des délégués.

Semsaies, le 3 octobre 1999

Le secrétaire P.V.



Olivier Grand



A.F.J.M

**RAPPORT
DU PRÉSIDENT
1998**

Lieu : Misery

Messieurs les présidents d'honneur,
Monsieur le Vice-Président d'Honneur,
Mesdames et Messieurs les membres d'honneur,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les délégués des sociétés,

C'est une très grande joie et un plaisir pour moi que de vous présenter à Misery mon deuxième rapport en tant que président de cette association et ainsi celui de la moitié du manda que vous m'avez donné à la Tour-de-Trême.

La première année fût celle de la découverte et de l'échauffement, la deuxième celle du travail, en effet, les objectifs que je vous avais présentés étant de loin atteint lors de notre dernière rencontre, j'ai pu durant cette année, aidé de mon comité et de la commission, réaliser la quasi-totalité de ces objectifs.

Et pour y arriver, la saison 1997-1998 fut bien chargée :

Tout d'abord le 20^{ème} camp musical cantonal qui s'est tenu du 14 au 17 avril dernier à Romont : commune que nous avons honoré lors de notre dernière assemblée. En effet cela fait bien des années que notre association à la chance de pour voir compter sur un partenariat qui nous assure, en principe, la mise à disposition des locaux nécessaires à l'enseignement et au logement et je les en remercie encore très vivement avec la présence de Monsieur Jean-Denis Cornu, conseiller communal.

Le camp cantonal 98 a repris, dans sa conception fondamentale, la structure bipartite adoptée depuis 1994 : création de deux formations instrumentales autonomes d'environ 70 jeunes chacune et travaillant un programme musical différent (Dal Segno et Da Capo); mise en place d'ateliers musicaux sur 2 demi-journées (Exposé de la percussion par Monsieur Claude Bussard; écoute dirigée par Monsieur, professeur au conservatoire de Fribourg ;et visite du Musée Jean Tinguely et Nicky de St Phales).

Outre le formidable concert donné le mercredi soir par l'ensemble de percussion Xylopholie sous la direction de Louis Alexandre Overney, ce 20^{ème} camp a été marqué de la présence d'un jeune chef invité, en la personne de M. Carlo Balmelli, directeur de l'Orchestre à vent de la Suisse-italienne et du Brass Band Oberland Bernois.

Lors de ce 20ème camp, le comité et la commission ont voulu marquer cet anniversaire avec plusieurs nouveautés et même cadeaux :

- Choix de plusieurs films lors de la séance cinéma du mardi soir
- Remise à tous les participants d'un t-shirt pour le concert final
- on ne peut passer à côté d'un inoubliable gâteau lors du dernier repas de midi, merci Georgette.....
- et comme cadeau de 20^{ème} : chaque musiciens et musiciennes ont reçu un CD du concert final et un album photos contenant les hauts faits de cette semaine.

Pour terminer sur ce chapitre du camp musical, j'aimerais remercier de tout coeur les quelques 40 personnes bénévoles qui se mettent à disposition pour assurer le bon déroulement du camp : les 20 monitrices et moniteurs, les 12 personnes qui composent l'équipe cuisine, ainsi que les 12 surveillants de nuit.

A toutes et à tous, un immense MERCI !!

Deuxième manifestation de l'année écoulée, la 14ème Fête Cantonale des Jeunes Musiciens, les 24, 25 et 26 avril 1998, à Misery. Je tiens à remercier très sincèrement le comité pour l'organisation parfaite de cette manifestation et plus spécialement Monsieur Jean-Pierre Equey. Cher Jean-Pierre, le thème du cirque est certainement l'un des plus traité avec la jeunesse, mais la preuve que le choix fût judicieux a été démontrée par les regards sur la magnifique décoration, les sourires à l'apparition d'un clown présidentiel ou non, et l'ambiance magnifique durant tout le week-end et je vous en suis très reconnaissant.

Suite à cette fête, le comité cantonale et la commission de musique sont d'avis qu'il faille modifier notre partenariat avec l'association fribourgeoise des musiciens vétérans dans le cadre du cortège. En effet, je pense qu'une autre participation peut être trouvée et être ainsi totalement vouée aux buts que nos statuts et règlements se sont fixés. Des contacts ont été pris avec les responsables et nous vous en donnerons les résultats lors de notre prochaine assemblée.

Depuis notre dernière assemblée annuelle des délégués, le 22 novembre 1997, le comité cantonal et la commission de musique se sont réunis à une vingtaine de reprises. Avec la modification des statuts et du règlement de Fête, mais aussi la création d'un règlement des Rencontres, j'ai pu constater que notre Association a la chance de pouvoir compter sur des personnes compétentes et disponibles. Ces personnes, ce sont vous, chers amis du comité cantonal et de la commission de musique. Je tiens devant cette assemblée à remercier Patric Zbinden, vice-président, Jean-François Rolle, caissier, Pascal Aebischer, secrétaire correspondance, et Olivier Grand, secrétaire interne. J'ai énormément de plaisir de travailler avec vous qui mettez à disposition vos qualités professionnelles. Pour la commission de musique, qui accomplit un travail très important lors du camp musical, mes remerciements vont à Hugo Stern, président de la dite commission, Nicolas Fragnière qui

nous a fait parvenir sa lettre de démission, Luc Vonlanthen et Cindy Gothuey, secrétaire. Je les remercie tous du sérieux avec lequel ils remplissent leur fonction au service de la jeunesse musicale.

Je vous demande de les applaudir.

Suite au travail effectué par notre secrétaire, nous avons inauguré le 1^{er} juillet 1997 notre site internet avec comme adresse www.afjm.org. Ce site est encore en période de rodage et je vous en parlerai dans le point des divers.

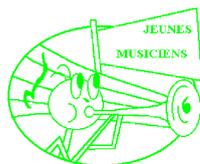
Permettez-moi de terminer ce rapide tour d'horizon de nos activités par une partie plus personnelle :

Il y a deux années, en reprenant les rênes de l'AFJM, je vous rappelais que notre association devait plutôt porter l'appellation : "Association fribourgeoise francophone des jeunes musiciens"... et bien, chers délégués j'aurai le plaisir de soumettre à l'assemblée l'admission de la première société Singinoise. Qui sait, est-ce le premier pas vers l'adhésion de toutes les sociétés du canton de fribourg. L'avenir nous le dira, mais avec la collaboration du giron de la Singine et de cette nouvelle société, je m'efforcerai d'encourager toutes les sociétés alémaniques à nous rejoindre.

Je termine mon rapport en aillant une pensée pour Clément Dénervaud qui nous a quitté au début du mois. Il a dévoué, sa trop courte vie, à la formation des jeunes tambours et moins jeunes de notre canton.....

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs les délégués, de tout ce que vous faites dans le quotidien pour les jeunes de vos sociétés.

Merci de votre attention.



**Association Fribourgeoise
Des Jeunes Musiciens**

Le Président

Jean-Marc OBERSON